

Subventions mai 2010

La Neuveville, le 1^{er} juin 2010

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a décidé de prolonger de deux ans, jusqu'à fin 2012, les mesures spéciales de soutien aux centres culturels d'importance régionale. Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier recevra cette année un supplément de 30'000 francs à sa subvention ordinaire. Le Centre culturel de la Prévôté, à Moutier, touchera pour sa part un montant d'environ 20'000 francs.

Le CJB va aussi appuyer divers projets culturels d'importance, en particulier une création à l'occasion des 150 ans de l'Union des chanteurs jurassiens, soutenue à hauteur de 20'000 francs. L'Ecole de musique du Jura bernois recevra une somme comparable pour l'acquisition d'instruments.

Le CJB recommande en outre au Conseil-exécutif de verser une subvention annuelle de 124'000 francs au Bibliobus, au titre de contribution du canton de Berne aux frais d'exploitation. Le Musée de la Neuveville recevra quant à lui une subvention annuelle de 12'000 francs.

Plusieurs fanfares, localisées à Saint-Imier, Tramelan, La Tanne et Grandval, ainsi que les sociétés de gymnastique de Tramelan et la Neuveville, l'association de gymnastique du Jura bernois et le meeting international de boxe de Tramelan bénéficieront de contributions prélevées sur le Fonds du sport pour l'achat de matériel ou l'organisation de manifestations.

Une somme de 24'000 francs sera finalement consacrée au subventionnement des cours annuels organisés par le Giron jurassien des clubs de ski et les associations sportives intercantionales BEJUNE de judo, de tennis de table, de tennis, de cavalerie, de pétanque et de volleyball.

Le CJB a octroyé dans sa séance du 26 mai 2010 des subventions pour un montant total de 500'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73